

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie

Mercredi Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 4 mai
2016 (06) 2016 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames,
4 mai Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx	André Savage
Johanne Baillargeon	Isabelle Parent
André Lapierre	Alain Lalonde

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

16-106 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-107 3- Adoption des procès-verbaux

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2016 ainsi que l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2016 soient et sont adoptés, dans leur forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse

5.0 Lecture du résumé des correspondances reçues

5.1 Dépôt des états financiers comparatifs en date du 29 avril 2016

16-108 6. Adoption des comptes à payer au montant de 21 728.84 \$

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 21 728.84 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

9534	Remboursement de taxes	219.94 \$*
9535	Bell Canada	120.73 \$*
9536	Bell Canada	667.38 \$*
9537	Caisse	425.15 \$
9538	Compo Recycle	652.54 \$*
9539	Conteneur Recycle Inc.	1 368.20 \$*
9540	Croix Bleue	4 582.10 \$*
9541	Féd.Québécoise des Municipalités	79.84 \$*
9542	Pitney Bowes	527.49 \$*
9543	Rogers	70.83 \$*
9544	Telus	155.68 \$*
9545	Autos et Camions Danny Lévesque	142.57 \$
9546	Alliance Ford	101.69 \$
9547	Armtec	3 294.45 \$
9548	Benson pièces d'auto	71.97 \$
9549	Magasin Ass. Canadian Tire	289.58 \$
9550	Centre de liquidation Raynat Inc.	296.54 \$
9551	Home Hardware	236.85 \$
9552	Au coin de la chaussure enr.	23.97 \$
9553	Coopsco des Laurentides	224.82 \$
9554	Claude Rondeau Ent. Électricien	447.77 \$
9555	Les éditions Yvon Blais	157.50 \$
9556	Environex	34.61 \$
9557	Esthétique d'auto Ste-Agathe	86.23 \$
9558	L'Express Hydraulique	423.59 \$
9559	La Corporation des Fleurons du Qc	316.18 \$
9560-1	Garage Marcel Lamarche	1 470.32 \$
9562	Garage de pneus NDM	27.09 \$
9563	Groupe GPI	2 298.06 \$
9564	JLD-Lague	2 045.14 \$
9565	Remboursement	33.82 \$
9566	Médias Transc. S.E.N.C.	324.23 \$
9567	Patrick Morin	3 452.37 \$
9568	Produits San. des Plaines	220.40 \$
9569	Produits San. Royal Net	337.60 \$
9570	Québec Son Énergie	1 147.45 \$
9571	Les emballages Ralik Inc.	148.24 \$
9572	Info Page	127.85 \$
9573	Sintra Inc.	627.30 \$
9574	SRAD Communications	553.03 \$
9575	Techno Diesel	408.99 \$
9576	Les Trophées J.M.L. Inc.	57.38 \$
9577	Roxanne Turcotte	207.92 \$
9578	Vers'en Art	137.97 \$
9579	Vitroplus Ziebart	862.31 \$
9580	Wolters Kluwer Québec Inc.	1 093.05 \$
9581	Ass. des chefs en sécurité incendie	281.69 \$
9582	Remboursement frais camp de jour St-D	186.25 \$
9583	H.Lanthier Excavation Inc/Trans-Nord	36 217.13 \$
9584	Mouvement des aînés	100.00 \$

9585	MRC de la Matawinie	262.47 \$
9586	Société canadienne de la Croix-Rouge	150.00 \$
9587	Xérox Canada Ltée	883.66 \$*
9588	Annulé	
9589	Centre culturel de Joliette	500.00 \$

Total des incompressibles : 9 328.39 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

**16-109 7.1 Règlement financement des centres d'urgence 9-1-1
[n/d R-184-1]**

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement sur
les centres d'urgence 9-1-1, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2016-03 7.2 Avis de motion – traitement des élus [n/d R-148-4]

La conseillère Johanne Baillargeon donne avis de motion, qu'à une
assemblée subséquente, le conseil présentera un règlement sur le
"traitement des élus municipaux " et demande dispense de lecture.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

16-110 8.1 Radiation [n/d N-400]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la
demande de radiation de factures non percevables ou mal facturées,
selon la liste déposée.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-111 8.2 Vente pour taxes – retrait [n/d N-152-2016]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la
demande de retrait du dossier portant le matricule 6624-49-5304, pour

la vente pour taxes, selon l'entente intervenue entre les parties soit le paiement des frais de la MRC et les taxes dus, excluant ceux de 2016 qui seront acquittés par la suite.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

16-112 9.2 Société canadienne de la Croix-Rouge – entente [n/d N-193]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'entente de services aux sinistrés, pour une période de trois ans, selon la contribution annuelle prévue dans l'entente.

La contribution 2016-2017 est de 150 \$.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer ladite entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-113 9.3 Service incendie – pompiers [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les démissions recommandées par le directeur, des pompiers suivants : Patrick Lauzon, Florent Pelletier et Maxime Godon dû à leur manque de disponibilité.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-114 9.4 Association des chefs en sécurité incendie [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'adhésion de l'assistant directeur Monsieur Stéphane Dubreuil à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec, au coût de 245 \$ plus taxes, selon la recommandation du directeur.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

16-115 10.2 H. Lanthier excavation et TransNord [n/d C-82]

Il est proposé le conseiller André Savage
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte
d'effectuer le dernier versement de l'année 2015-2016, du contrat de
dénéigement, en effectuant une retenue de 2 500 \$ + taxes pour
couvrir les frais des travaux correctifs énumérés dans le rapport du
directeur des travaux publics.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

16-116 13.2 Dérogation mineure – lot 12-9 et 13-7 rang IX [5723 14 9939]

Attendu que Virginia et James Robert Spicer ont adressé une
demande de dérogation mineure à la réglementation de lotissement
pour l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 12-9 et 13-7
rang IX du Canton de CHILTON;

Attendu que les propriétaires souhaitent créer une servitude de
passage, au lac Ouareau, d'une largeur de 4 mètres, à l'usage des lots
12-4, 12-5, 12-6, 12-7 et 12-8, à même les lots 12-9 et 13-7;

Attendu que le résidu des lots 12-9 et 13-7 rang IX, après la création de la servitude de passage, aura une largeur de 40 mètres, une profondeur de 90 mètres et une superficie de 3 600 mc;

Attendu que la propriété se situe dans la zone 155 et que la largeur minimum est de 50 mètres;

Attendu que la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser la subdivision d'un lot résidentiel d'une largeur de 40 mètres;

Attendu qu'après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme fait la recommandation au conseil municipal d'accepter la dérogation;

Pour ces motifs,
il est proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande de modification au règlement de zonage.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-117 13.3 Entente de règlement hors cour
[Matricule 5727 15 2690 et 5727 16 6776]**

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la proposition d'entente soumise entre les parties et dont la municipalité est mise en cause. Entente recommandée par nos avocats.

Adopté unanimement par les conseillers.

**16-118 13.4 Plan d'aménagement forestier intégré 2016-2017
[n/d N-568]**

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le plan d'aménagement forestier 2016-2017 des projets des récoltes ainsi que les mesures d'harmonisation des différents secteurs de coupes.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

16-119 14.1 Fadoq – location toilette [n/d N-307]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte
d'assumer la moitié des coûts de location de la toilette sèche, estimés
à 400\$, pour la saison d'été de la pétanque.

Adopté unanimement par les conseillers.

16-120 14.2 Fadoq – souper de fermeture [n/d N-307]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte d'offrir
une commandite de 100 \$ pour le souper de fermeture des activités du
Mouvement des Aînés de Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

16-121 15.2 Loisirs municipaux- remboursement [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte le
remboursement des frais supplémentaires facturés aux résidants de
Notre-Dame-de-la-Merci pour l'inscription d'enfant au camp de jour de
Saint-Donat.

Un remboursement de 186.25 \$ est demandé par Madame Émilie Cool
pour l'inscription de ses enfants.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

16-122 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants
pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :
16-108, 16-112, 16-114, 16-115, 16-117, 16-119, 16-120, 16-121.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

9 personnes

Fin de la session 20h23

Roxanne Turcotte, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale